



### « Pour Noël, offrez à un petit chien le plus beau des destins ! »

#### UN PEU D'HISTOIRE

L'Association Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville est une association qui agit pour la mobilité des personnes non ou malvoyantes. Depuis 1952 grâce à Paul Corteville, originaire de Roubaix (59), elle **améliore et sécurise le déplacement des personnes déficientes visuelles** :

- Par le chien guide qu'elle éduque et remet **GRATUITEMENT**
- Par la formation **GRATUITE** à l'utilisation de la canne blanche électronique

Disposant de deux centres d'éducation, l'un à **Roncq (59)** près de Lille et le second à **Honguemare-Guenouville** en Normandie (27), l'Association remet chaque année une quarantaine de chiens guides et une quinzaine de cannes blanches électroniques. Ces aides au déplacement sont totalement gratuites pour les personnes non ou malvoyantes qui retrouvent ainsi une nouvelle autonomie de déplacement et une plus grande liberté !

### « En décembre, libérez votre générosité ! »

Reconnue d'Utilité Publique depuis 1973, l'association **ne vit que de dons et de legs** et ne perçoit aucune subvention de l'État. **La remise d'un chien guide d'aveugle est estimée à 25 000 € (formation du chien et de la personne malvoyante, alimentation, suivi, etc.), et celui d'une canne blanche électronique à 5 000 €.** Pour poursuivre ses missions et espérer remettre 45 chiens guides et 15 cannes blanches électroniques en 2021, l'association lance une collecte de fonds de fin d'année pour financer la formation des futurs chiens guides.

Découvrez le parcours d'un futur chien guide sur :

[www.ledestinderio.chien-guide.org](http://www.ledestinderio.chien-guide.org)

De son arrivée vers l'âge de deux mois et son passage en famille d'accueil, à la rencontre avec son futur éducateur ou encore sa remise à une personne non ou malvoyante, le futur héros à quatre pattes bénéficie d'un réel parcours de formation qui le guidera vers le plus beau des destins : celui de devenir les yeux d'une personne atteinte de cécité ou de malvoyance.

En soutenant les actions de l'Association Chiens Guides d'Aveugles, vous participez directement au bonheur des personnes non ou malvoyantes et vous vous engagez en faveur d'une **association locale qui depuis près de 60 ans, a remis plus de 1750 chiens guides gratuitement.** Les dons accordés permettent de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Sérieuse et transparente sur ses actions, l'Association est exonérée de tout droit de succession ou de mutation sur les biens que vous lui transmettez. Votre patrimoine (leg ou bénéfice d'une assurance vie), sera intégralement consacré à l'éducation des futurs chiens guides. **En décembre, libérez votre générosité et engagez-vous aux côtés des chiens guides !**

Informations sur le site web de l'association : [www.chien-guide.org](http://www.chien-guide.org)

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES  
CENTRES PAUL CORTEVILLE

**Offrez**  
à un petit chien  
le plus beau des destins !

JE DÉCOUVRE LA CAMPAGNE

#### CONTACT PRESSE

Charlotte DESMARECAUX, Chargée de communication : [cdesmarecaux@chien-guide.org](mailto:cdesmarecaux@chien-guide.org) - 06 76 67 38 17

Denis TOUQUET, Responsable communication et collecte : [dtouquet@chien-guide.org](mailto:dtouquet@chien-guide.org) - 07 86 26 14 17